

JUIN 2018

# RÉORGANISATION DE LA DIRECTION TECHNIQUE

**LES AVANCÉES OBTENUES :  
VOICI CE QUE LA CFE-CGC ET  
LA CFTC ONT NEGOCIE POUR  
VOUS DANS L'ACCORD :**



- Possibilité d'évolution vers un poste de Technicien Expert Opérationnel niveau III.2 ou III.3 pour les Encadrants Techniques, Appuis Technique et Soutien.

→ avec une formation pour la (re)mise à niveau des compétences sur 10 à 12 mois et un accompagnement financier de 3500€.

- Pour les Chargés Territoriaux des Opérations et Chargés Territoriaux des Opérations Adjointes qui évolueront vers le poste de Responsable Maintenance (Groupe A et III.3) :

→ un accompagnement financier de 5000€.

- L'ouverture au Grade III-3 et au Groupe A pour le poste de Responsable Infrastructure Technique :

→ et un accompagnement financier de 2000€.

- Pour tous les Groupe A dont le poste est impacté :

→ un accompagnement financier de 1500€.

- Des indemnités de mobilité géographique :

→ avec application des fourchettes hautes de l'Accord « Un avenir pour chaque postier ».

**Notre liste « Osons L'Avenir » a expressément demandé et obtenu :**

La rétroactivité au 18 octobre 2017 des mesures d'accompagnement financier, pour ne pas pénaliser les agents suite au report de la date initiale de la bascule au 3 septembre 2018, et afin de favoriser leur proactivité dans la gestion de leur carrière.

**Notre liste « Osons L'Avenir » a fait le choix de l'abstention au Comité Technique :**

En toute indépendance, nous avons fait le choix courageux de l'abstention au CT sur la réorganisation, contrairement aux autres OS qui s'y sont opposées.

Une opposition unanime n'aurait eu pour effet qu'une nouvelle convocation du Comité Technique 8 jours plus tard, qui aurait débouché, opposition ou non, sur la mise en place de la réorganisation voulue par la Direction Technique.

Notre abstention a eu pour effet positif de permettre aux agents impactés par la réorganisation d'être acteurs et de postuler sur les nouvelles fonctions, sans attendre davantage.

Les dernières négociations de l'accord social & financier étant plus favorables, nous ne voulions pas porter la responsabilité d'un échec du dialogue social qui aurait pu conduire à la perte des avancées obtenues.

Il est entendu que la signature de l'accord social & financier par les OS ne vaut pas approbation de la réorganisation qui relève des prérogatives de la Direction Technique, qu'en aucun cas notre Liste « OSONS L'AVENIR » ne cautionne la suppression prévue de 105 emplois. Cependant nous avons fait le choix de ratifier l'accord social & financier dans l'intérêt collectif des agents de la DT.

Nous sommes entendus par la Direction parce que notre dialogue est cohérent et constructif. Notre Liste « OSONS L'AVENIR » continuera à négocier dans l'intérêt de tous les agents de la DT.

[Vos Correspondants pour la Direction Technique :](#)

**Pour la CFE-CGC : Christine TUR : 07.83.54.67.41**

**Pour la CFTC : Jean Guy CLAISSE : 06.43.96.90.51**